



QUOI DE NEUF AU CONSEIL INTERNATIONAL
DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE ROUGE

Collaboration binationale sur les questions relatives à l'eau

Qu'est-ce que le CIBVRR?

C'est à la suite des inondations survenues dans le bassin de la rivière Rouge en 1997 que la Commission mixte internationale (CMI) a décidé, en avril 2000, de créer le Conseil international de la rivière Rouge (CIRR) pour contribuer à résoudre les différends transfrontaliers relatifs aux eaux et à l'écosystème aquatique de la rivière Rouge, ainsi que ses affluents et aquifères.

Le CIRR était principalement chargé de :

- » se tenir au courant des activités dans le bassin qui ont une incidence sur l'écoulement et la qualité de l'eau ainsi que sur la santé de l'écosystème de la rivière Rouge et de ses affluents transfrontaliers;
- » constituer une tribune en matière de recensement et de résolution des problèmes existants et émergents liés aux eaux transfrontalières;
- » recommander les stratégies appropriées concernant la qualité de l'eau et les volumes d'eau, ainsi que les objectifs de santé des écosystèmes aquatiques;
- » surveiller la qualité de l'eau et la santé de la rivière;
- » surveiller les activités de préparation aux inondations et d'atténuation de leurs effets inondations, et en faire rapport.

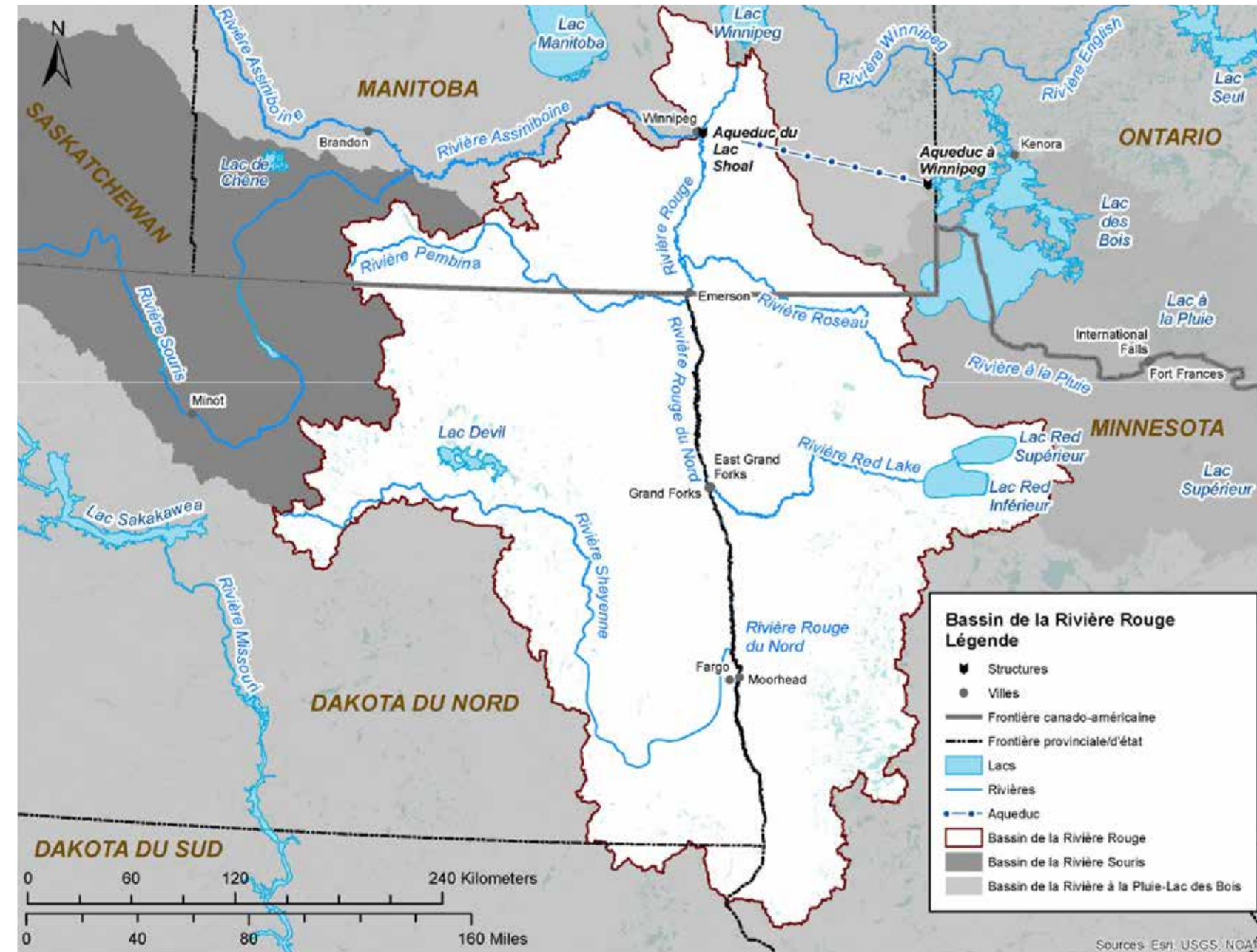
En 2021, la CMI a transformé le CIRR en conseil de bassin hydrographique de plein titre, le nom de Conseil international du bassin versant de la rivière Rouge (CIBVRR), pour qui il a émis de nouvelles directives.

Le passage à un Conseil de bassin versant de plein titre s'est accompagné d'un rapprochement avec les Autochtones, de la prise en compte des changements climatiques et d'une plus grande insistance placée sur l'intégrité de la santé des écosystèmes et sur la consultation du public.

Le CIBVRR a maintenant pour objectif de favoriser l'intégrité de l'écosystème aquatique du bassin de la rivière Rouge.

La CMI et le Traité des eaux limitrophes en quelques mots...

Le Canada et les États-Unis ont créé la Commission mixte internationale (CMI) pour aider les deux pays à gérer judicieusement les eaux et à les protéger pour les générations futures. Le Traité des eaux limitrophes conclu en 1909 entre le Canada et les États-Unis énonce des principes visant à prévenir et à résoudre les différends concernant les eaux que se partagent les deux pays. La CMI est investie de deux grandes responsabilités : établir les conditions des projets qui modifient le niveau et le débit d'eau de l'autre côté de la frontière, et étudier, en vue d'en faire rapport, les différences entre les deux pays le long de la frontière.



La géographie du bassin

La rivière Rouge s'écoule vers le nord depuis son cours supérieur au Minnesota, au Dakota du Nord et au Dakota du Sud, puis traverse la frontière internationale pour aller se déverser dans le lac Winnipeg, au Manitoba. Son bassin hydrographique, qui couvre 116 500 km² (45 000 mi²), est complexe et il est soumis à de nombreuses forces naturelles et humaines. Le débit de la rivière varie grandement d'une saison et d'une année à l'autre, si bien que les périodes de crue et d'étiage sont très préoccupantes.

Comment communiquer avec le Conseil?

Chaque année, à l'occasion de son assemblée publique annuelle qui se déroule en janvier dans le cadre de la Conférence de la Commission du bassin de la rivière Rouge (organisme non gouvernemental qui fait la promotion d'une approche coopérative de la gestion de l'eau dans le bassin de la rivière Rouge et qui est proche partenaire de la CIBVRR), le Conseil accueille des élèves et des étudiants de tous âges ainsi que leurs enseignants, professeurs et conseillers, tout autant que le grand public.

Vous êtes invités à laisser libre cours à votre curiosité en nous posant des questions et en exprimant vos idées sur les thèmes suivants :

- » Façon dont les gouvernements travaillent avec la CMI.
- » Mode de collaboration entre les ingénieurs et les scientifiques pour arriver à comprendre et à protéger la santé des écosystèmes aquatiques.
- » Mesure dans laquelle l'étude de l'hydrologie et la surveillance de la qualité de l'eau permettent de renseigner les mesures qui contribuent à améliorer la santé de la rivière Rouge.
- » Mesure dans laquelle les échanges de connaissances et de points de vue entre les membres autochtones du Conseil favorisent une relation plus saine avec la rivière et la vie dans le bassin.



Glace en crêpes sur la rivière Rouge

Points saillants des actuelles initiatives de collaboration :

Collaboration avec les nations autochtones

La CIBVRR reconnaît l'importance de la collaboration avec les peuples autochtones qu'il considère comme étant les propriétaires et intendants traditionnels des terres. La santé du bassin de la rivière revêt une importance particulière pour les cultures, les traditions et le bien-être des nations tribales, des Premières nations et des Métis de la rivière Rouge. Nous savons par ailleurs que les peuples autochtones ont beaucoup à apporter en matière d'intendance de ce bassin hydrographique commun. La gouvernance qu'ils assurent sur leurs territoires actuels en font un partenaire précieux, et leurs droits liés aux territoires traditionnels offrent une perspective qu'aucune nation ne peut atteindre à elle seule.

Points saillants des activités et des réalisations

- À l'été 2021, le CIBVRR a formé une équipe de travail autochtone pour établir et renforcer les relations dans le bassin versant de la rivière Rouge, des deux côtés de la frontière internationale.
- Un atelier animé, visant à favoriser l'établissement d'une relation de travail entre les groupes fondés sur les connaissances et la confiance, a eu lieu en janvier 2023 pour permettre aux participants autochtones de faire part de leur point de vue sur les besoins et les priorités de leurs collectivités en matière d'intégration aux activités du CIBVRR.
- Les recommandations formulées à la suite de l'événement sont examinées de près par le CIBVRR dans le cadre de son processus de planification stratégique. Elles orienteront les plans de travail et les futures activités du Conseil par le biais d'un forum continu et inclusif fondé sur la science et le savoir traditionnel.

Qualité de l'eau — Objectifs et cibles en matière de nutriments : l'azote et le phosphore

- Avec le soutien de l'Initiative internationale sur les bassins hydrographiques (IIBH), le CIBVRR a élaboré et proposé aux gouvernements fédéral du Canada et des États-Unis des objectifs concernant les nutriments que sont l'azote et le phosphore.
- Les objectifs ont été approuvés en octobre 2022 par les États-Unis et le Canada pour ce qui est de la concentration d'azote et de phosphore et les charges cibles pour la rivière Rouge à la frontière internationale (Emerson, Manitoba).
- Les deux gouvernements sont déterminés à atteindre ces objectifs.
- Les objectifs approuvés en matière de nutriments témoignent d'une excellente collaboration et d'un excellent partenariat grâce au travail de ce conseil de bassin hydrographique de la CMI.
- D'autres conseils sur les bassins hydrographiques transfrontaliers espèrent obtenir les mêmes résultats dans leur territoire respectif.
- Le CIBVRR s'efforce de déterminer les mesures de réduction des nutriments que les gouvernements responsables peuvent prendre pour atteindre les objectifs en matière de répartition des charges de nutriments et de qualité de l'eau.

Projet d'optimisation du traitement des eaux usées en collaboration avec la Commission du bassin de la rivière Rouge (CBRR)

L'IIBH et l'Environmental Protection Agency des États-Unis ont financé un projet d'optimisation d'usines de traitement des eaux usées afin de créer un réseau d'exploitants et d'explorer des pratiques de faible coût susceptibles de donner lieu à une réduction du taux de nutriments dans des rejets à la suite de changements opérationnels, pratiques ne nécessitant pas d'améliorations des immobilisations.

- La CBRR et ses partenaires ont organisé une série d'ateliers et visité les installations.
- Plusieurs centaines d'exploitants du Minnesota, du Dakota du Nord et du Manitoba ont participé aux ateliers pour établir avec succès leurs propres réseaux et en apprendre davantage sur les façons les plus novatrices d'exploiter leurs propres installations.
- Les visites *in situ* d'une douzaine d'installations ont permis de se pencher en détail sur la façon d'améliorer les résultats moyennant très peu de frais ou d'efforts. Aucun rapport sur les coûts produit à la suite de ces visites ne comprend de recommandations visant à prolonger la durée de vie, à améliorer l'efficacité et à réduire les coûts d'exploitation des installations.
- Les rapports sur deux des usines de traitement comprenaient des recommandations détaillées qui pourraient être adoptées dans le cadre des budgets de fonctionnement actuels. Celles-ci pourraient permettre de réduire considérablement les taux de nutriments dans les eaux rejetées.
- Le rapport final sur le projet a été complété en mai 2023.

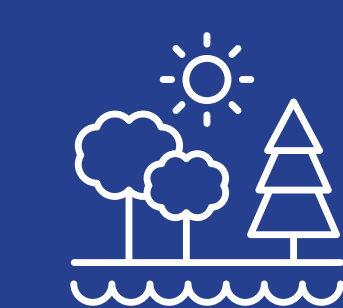


La station Emerson est utilisée pour surveiller la qualité et le débit de l'eau de la rivière Rouge à la frontière entre le Canada et les États-Unis.

La rivière Rouge, Winnipeg (Manitoba)

ijc.org/fr/rrb

Principes de fonctionnement de l'Initiative internationale sur les bassins hydrographiques



Approche écosystémique intégrée



Collaboration binationale



Dialogue ouvert et respectueux



Participation des experts locaux



Optique de gestion adaptative



Participation du public



Composition des conseils inclusive et équilibrée

Aux termes de l'Initiative internationale sur les bassins versants (IIBH) sept principes guident le travail des Conseils internationaux des bassins versants